



REÇU

- 9 MAI 2022



Commune de Montredon-des-Corbières
A l'attention de Monsieur le Maire
2 rue Albin Richou
11100 MONTREDON-DES-CORBIÈRES

Auzeville-Tolosane, le 2 mai 2022

N/Réf. : 244/LA61/P/JC.C/EM

Objet : PLU de Montredon-des-Corbières

Monsieur le Maire,

Nous avons bien reçu votre courrier concernant le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Montredon-les-Corbières.

Le CRPF n'a pas de remarque particulière à formuler sur le projet, **nous donnons par conséquent un avis favorable.**

Nous profitons de cette occasion pour vous rappeler le rôle du CRPF, organisme public chargé de développer, d'orienter et d'améliorer la gestion durable de la forêt privée.

Vous trouverez plus de renseignements concernant nos missions et nos actions sur notre site internet, <https://occitanie.cnpf.fr/> d'une part, mais d'autre part aussi, des informations pratiques et recommandations sur la place des espaces forestiers dans les documents d'urbanismes à l'adresse : <https://www.cnpf.fr/n/urbanisme-et-foret/n:4064>

En restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de nos meilleurs sentiments.

Le Directeur,

Olivier PICARD



Copie : J-C CHABALIER

Siège
Maison de la Forêt - 7 chemin de la Lacade
31320 AUZEVILLE-TOLOSANE
Tél : +33 (0)5 61 75 42 00

Site de Montpellier
378 rue de la Galéra
34090 MONTPELLIER
Tél : +33 (0)4 67 41 68 10

e-mail : occitanie@cnpf.fr - Site internet : <http://www.cnpf.fr/>